

DÉFINITIONS D'ENFANT : ÉTUDE DE CAS

Françoise MARTIN-BERTHET
Université Paris XIII

Résumé : On examine, à l'appui de l'idée d'une capacité définitoire précoce, un petit corpus de définitions de noms produites par un enfant en trois moments : grande section de maternelle, CP, CE1. La première série présente des définitions morphologiques, synonymiques, et par inclusion. Celles-ci, qui utilisent des traits descriptifs ou fonctionnels, nécessaires ou typiques, sont minimales et généralement suffisantes, relativement aux catégorisations opérées par l'enfant. Dans la deuxième série, l'énoncé définitionnel tend à s'infléchir vers l'exemple. La troisième série se caractérise par le maintien des définitions par inclusion et l'ajout d'éléments encyclopédiques.

Plusieurs travaux récents ont montré la précocité de la capacité définitoire (F. François 1983 et 1985). L'enfant n'est pas seulement demandeur, mais aussi producteur de définitions : à partir des référents et des emplois en discours, il élabore des représentations des signifiés lexicaux. Ce sont des définitions implicites, qu'il peut expliciter, confronter à d'autres et reformuler : il serait dommage de ne pas exploiter ce gisement de définitions "brutes", et de ne dire et faire dire aux enfants le sens lexical que sous la forme de la glose d'exemples "concrets", où interfèrent co-texte (le sens de la phrase) et contexte (éléments situationnels), et où la confusion s'installe, bien souvent, entre définition et exemple (A. Lehmann ici-même).

Le petit corpus de définitions d'enfant que je présente ici est un témoin de plus de cette capacité définitoire. Il a été produit en trois temps (grande section de maternelle, CP, CE1) par ma fille. Le facteur déclenchant a été un travail que j'effectuais moi-même sur des leçons de vocabulaire destinées à des enfants d'école primaire, pour lequel j'avais posé quelques questions du type "que veut dire X" ou "qu'est-ce qu'un X", et lu quelques définitions de dictionnaires. Le frère aîné, de quatre ans plus âgé, qui était désireux d'utiliser une machine à écrire, a alors conçu le projet d'"éditer" un dictionnaire dont sa soeur serait l'auteur ; il a proposé des mots (exclusivement des noms, et surtout des noms d'espèce naturelle et des noms d'objet, ce qui n'est pas pour étonner : ce sont les mots les plus autonomes et les plus directement liés aux choses, comme dénominations) et noté les définitions qu'elle fournissait sans les modifier. Ce dernier point n'est pas absolument certain (je n'ai assisté que partiellement et de loin à la mise en oeuvre), mais il est très probable d'après ce que j'ai pu observer et d'après les définitions elles-mêmes. Elle a continué seule dès qu'elle a su écrire, d'abord phonétiquement (2ème série), puis avec l'orthographe acquise (3ème série). Je ne suis jamais intervenue, ni dans le choix des mots, ni dans les définitions : le produit m'a été communiqué fini.

Le cas est donc particulier (milieu "culturellement favorisé", contact avec le modèle lexicographique, recueil de hasard), mais tous les cas sont particuliers, et les exemples fournis ici n'ont probablement rien d'atypique : on y retrouvera des procédures d'une grande généralité, ce qui laisse penser que les formes et les contenus des énoncés définitionnels sont relativement peu variables, au-delà des différences superficielles de formulation.

Je m'attacherai plus longuement à la première série, en proposant une description de ses définitions selon leur type, et, pour les définitions "logiques", le choix de l'incluant et des traits distinctifs, leur caractère suffisant ou non, et leur statut sémiotique (énoncé référentiel ou métalinguistique) ; je dégagerai ensuite plus rapidement les constantes et l'évolution présentées par les seconde et troisième séries.

1. SÉRIE 1 (GRANDE SECTION DE MATERNELLE)

réponses orales transcrites par un enfant de CM1

arbre : *très grosse plante*

cahier : *il sert à écrire et à faire des dessins*

cassette : *sert à écouter des histoires ou des chansons*

gâteau : *quelque chose qu'on mange au dessert*

lampe : *quelque chose qui fait de la lumière*

pistolet : *c'est quelque chose qui tue les gens ou les animaux*

porc : *un animal de la ferme que l'on mange*

saleté : *quelque chose de sale*

sauvetage : *quand on sauve quelqu'un*

tortue : *animal lent*

virage : *toumant*

volcan : *grosse montagne avec un gros trou rouge*

western : *film avec des cow-boys*

xylophone : *un instrument pour faire de la musique*

zèbre : *un animal blanc avec des traits noirs*

zoo : *c'est quelque part où les gens peuvent regarder les animaux*

1.1. Types de définitions

On retrouve aisément les trois types fondamentaux, qui s'observent aussi bien dans le discours ordinaire que dans les dictionnaires : synonymique, morphologique, logique (ou par inclusion).

1.1.1. Définition synonymique

virage : *toumant*

Ce type de définition est attendu dans les cas de couples ou séries synonymiques présentant un terme non marqué et un ou plusieurs termes marqués (niveau de langue, domaine, etc.) : on "traduit" le marqué par le non marqué. C'est ce qui apparaît ici, où le sens d'un mot jugé peu familier est représenté par son équivalent familier. Ce n'est pas une véritable définition, en ce qu'il n'y a pas d'analyse sémantique, mais c'est bien une définition du point de vue fonctionnel,

comme instrument de communication : la transmission du sens s'opère. C'est le terme non marqué qui relève d'une "vraie" définition. La définition morphologique, qui utiliserait la base **virer** ("le fait de virer", ou "ce qui vire") est empêchée par la démotivation de **virage**, due au caractère inusuel du verbe, par rapport à son dérivé, et à la spécialisation du nom dans l'acception "virage de la route", la plus fréquente et la seule envisagée ici. Il en irait de même pour la plupart des locuteurs adultes. On remarque que le synonyme **tournant** présente la même structure (suffixation d'une base verbale synonyme), mais on ne sait si cette équivalence structurelle est perçue. Il serait facile en tout cas de la faire percevoir.

1.1.2. Définitions morphologiques

saleté : *quelque chose de sale*

sauvetage : *quand on sauve quelqu'un*

Elles apparaissent très normalement pour des mots construits réguliers, et consistent à indiquer la base et à définir l'affixe. Elles sont donc correctes dès que la base est identifiée et le sens de l'affixe rendu. Ici, la formulation *quand on sauve quelqu'un*, pour **sauvetage**, traduit le fait que **-age** est bien perçu comme formateur de noms d'action à base verbale : les définitions en "c'est quand" correspondent régulièrement (chez les adultes comme chez les enfants) à des mots signifiant des processus ou des états (F. François 1985 : 107), et ne disent rien d'autre, mais sous une forme non normée, que celles formulées selon les normes, du type "action de", "fait de". Il faut, avec F. François (1983 : 128), insister sur ce point : ces définitions ne sont fautives que dans leur expression ; on doit les accepter comme justes, quitte à en améliorer la forme (ce qui n'est d'ailleurs pas facile).

Saleté aurait dû également être défini en *quand*. Le choix de *quelque chose* indique que le mot est pris dans l'acception concrète dérivée de son sens abstrait : de "état de ce qui est sale", on passe par métonymie à "objet sale". La définition est donc juste pour cette seconde acception, erronée pour la première ; le sens du suffixe **-(e)té**, qui est de former des noms d'état sur base adjectivale, n'apparaît pas.

La définition morphologique est sans doute moins fréquente à l'état "naturel", dans le discours ordinaire, où elle est rarement utile (sauf s'il s'agit de remonter un mot construit démotivé), que dans les dictionnaires, où elle est la plus fréquente, en raison du grand nombre des mots construits et de l'économie qu'elle réalise en renvoyant à la nomenclature pour le sens de la base (J. Rey-Debove 1971 : 218). Elle paraît manifester plus que la précédente une conscience métalinguistique, ou un savoir linguistique : si toutes deux, en effet, sont "intralinguistiques" (F. François 1985 : 118), en ce qu'elles fonctionnent sur des relations de mot à mot (sémantique, pour la synonymie, morphosémantique, pour la dérivation) plutôt que de mot à chose (comme dans la définition logique, qui explique à quelles choses s'applique le mot, ou dans la définition ostensive), la définition morphologique ne comporte rien d'extérieur à la langue, alors que la définition synonymique indique une équivalence référentielle, entre deux dénominations.

1.1.3. Définitions logiques, ou par inclusion

C'est la définition aristotélicienne dite par "genre prochain" et "différences spécifiques" (selon l'opposition genre/espèce), qui consiste à donner un hyperonyme, ou incluant, qui nomme la catégorie plus générale à laquelle appartient le référent du nom à définir, et des traits différenciateurs, qui le distinguent des autres référents nommés de la catégorie. C'est celle dont relèvent par excellence les noms d'espèce naturelle et les noms d'objet, qui prédominent ici. Elle est aux antipodes, par son niveau d'abstraction et de généralisation, de l'énoncé-exemple concret et singulier : la démarche consiste à inclure une classe dans une autre, et non à ranger un objet singulier dans une classe, puisque le nom commun hors discours renvoie déjà à une classe de référents, et non à un référent singulier.

1.1.3.1. L'incluant

Ce processus de classement est exprimé par le choix de l'incluant. Dans notre corpus, on peut distinguer trois cas, selon qu'il est a) exprimé par un nom, b) par *quelque chose* (variante *quelque part* quand il s'agit d'un lieu), c) non exprimé :

- a) **arbre** : *très grosse plante*
porc : *un animal de la ferme que l'on mange*
tortue : *animal lent*
volcan : *grande montagne avec un gros trou rouge*
western : *film avec des cow-boys*
xylophone : *un instrument pour faire de la musique*
zèbre : *un animal blanc avec des traits noirs*
- b) **gâteau** : *quelque chose qu'on mange au dessert*
lampe : *quelque chose qui fait de la lumière*
pistolet : *c'est quelque chose qui tue les gens ou les animaux*
zoo : *c'est quelque part où les gens peuvent regarder les animaux*
- c) **cahier** : *il sert à écrire ou à faire des dessins*
cassette : *sert à écouter des histoires ou des chansons*

Il n'y a pas de différence fondamentale entre ces trois formulations. *Quelque chose* est l'équivalent de "objet", *quelque part* est l'équivalent de "lieu" : ce sont des incluant de même rang que *animal* ou *plante* (qui signifie manifestement ici "végétal"), plus généraux certes que le "genre prochain", mais c'est un fait habituel que de choisir une catégorie plus générale et plus connue quand la sous-ordonnée est moins connue et peu pertinente pour l'identification du référent (*animal* plutôt que *mammifère*, par exemple). Dans le cas de **gâteau**, l'incluant est d'ailleurs plutôt *quelque chose qu'on mange*, équivalent de "aliment". Quant à l'absence d'incluant, elle signifie aussi "objet", dans ce contexte : c'est un incluant implicite. Comme l'a noté F. François (1985 : 115), "les indicateurs de genre les plus généraux : "homme", "animal", etc., n'ont pas forcément à être explicités lexicalement : "le cuisinier, il donne à manger" n'est pas inférieur à "le cuisinier, c'est un monsieur qui ...". Les deux définitions concernées ici donnent un trait fonctionnel (*sert à*) : ce sont des variantes des définitions en "c'est pour" (cf. 1.1.3.2.).

Les deux noms qui échappent aux catégories "animal" et "objet" (**volcan** et **western**) entrent dans de petites catégories particulières bien disponibles (*montagne, film*) dont l'énoncé constitue l'essentiel de la définition : on a presque tout dit quand on a dit qu'un volcan est une montagne, ou qu'un western est un film (aussi la définition bien souvent pourra s'arrêter là dans le discours ordinaire, et le fait qu'elle continue, dans ce corpus, montre le désir de définir suffisamment, cf. 1.1.3.3.), alors qu'on n'a rien dit encore quand on a dit qu'une lampe est un objet. L'incluant *instrument*, pour **xylophone**, en revanche, est moins attendu : on aurait pu trouver, comme pour **pistolet**, par exemple, *quelque chose qui*, ou, comme pour **cassette**, *sert à*. *Instrument* vient de ce que la catégorie "instruments de musique", et son nom, ont été acquis à l'école maternelle.

La meilleure allure, selon les normes, de ces trois définitions (**volcan, western, xylophone**) tient donc au mot à définir. Le fait que le même enfant produise les trois tournures a), b) et c) montre leur équivalence fonctionnelle. On peut d'ailleurs aisément normaliser les définitions b) et c) en les alignant sur les définitions a).

1.1.3.2. Les traits définitionnels

A l'opposition entre noms d'objet et noms d'espèce naturelle correspond, comme attendu encore, l'opposition entre traits fonctionnels (l'objet fabriqué étant défini par sa fonction) et traits descriptifs. Pour les premiers, le verbe indiquant la fonction est introduit soit par *sert à* (**cahier, cassette**), soit par *pour* (**xylophone**), soit par une relative (*qu'on mange au dessert*, pour **gâteau** ; *qui fait de la lumière*, pour **lampe** : *qui tue les gens ou les animaux*, pour **pistolet**). C'est ainsi que sont également définis **zoo**, qui désigne un lieu artificiel et donc fonctionnel (*où les gens peuvent regarder les animaux*), et **porc**, animal adapté par l'homme à son usage (*que l'on mange*), comme l'indique aussi l'incluant, qui n'est pas tout à fait *animal*, mais la sous-classe *animal de la ferme*. **Zèbre** en revanche, tout comme **arbre** et **volcan**, présentent des traits descriptifs : *blanc avec des traits noirs* (**zèbre**), *très grosse* (**arbre**), *grande et avec un trou rouge* (**volcan**).

Le traitement de **tortue** est différent : le trait choisi, *lent* (alors que le trait descriptif saillant est la carapace), n'est pas de même niveau que les précédents. Il est plutôt (malgré son caractère nécessaire) de l'ordre du stéréotype. On peut rappeler brièvement cette notion en disant que le modèle stéréotypique du sens lexical, issu de la philosophie anglo-saxonne, et qui concerne essentiellement les noms d'espèce, s'oppose à celui de l'analyse componentielle, version linguistique de celui, issu de la tradition philosophique, des "conditions nécessaires et suffisantes", selon lequel le sens d'un mot, étant compris comme ce qui détermine sa référence, est constitué des conditions que doit remplir un référent pour être adéquatement dénommé par ce mot. Les traits définitionnels indiquent donc des propriétés toujours vraies et sont en nombre fini : la démarche est différentielle, et la définition s'arrête lorsque le référent est suffisamment distingué. Le stéréotype en revanche, ou ensemble des propriétés typiques, comprend des propriétés jugées encyclopédiques par l'autre modèle, comme une définition hyperspécifique (R. Martin 1990 : 89). Plus exactement, la notion de propriété typique est non différentielle et a pour but de caractériser positivement : la visée

est "la représentation effective" (R. Martin 1990 : 89), "une description générale positive évocatrice de la classe" (J. Rey-Debove 1989 : 155), contrairement à la définition minimale purement distinctive du modèle précédent. On parle de "théorie de la référence directe" pour indiquer que la relation entre sens et référence est comme inversée : on associe d'abord un référent à un nom (idée du "baptême initial", comme pour les noms propres), et on associe ensuite au nom les propriétés typiques du référent, c'est-à-dire celles des membres typiques de la classe. Elles peuvent être fausses pour les membres atypiques de la classe (ainsi tous les oiseaux ne volent pas, mais l'oiseau typique vole, et /vole/ est dans le sens de **oiseau**), voire fausses pour tous les membres de la classe (croyances, représentations culturelles). Elles sont en nombre non limité, ordonnables seulement par ordre de centralité, sans frontière entre le linguistique et l'encyclopédique. Il faut noter, avec J.-M. Marandin (1990 : 285), que la notion de stéréotype ne vise pas tant à représenter le sens lexical de manière abstraite qu'à dire, plus pragmatiquement, comment on l'acquiert et comment il se transmet. (Sur toutes ces notions, voir H. Putnam 1985 et 1990, ainsi que B. Fradin et J.-M. Marandin 1979, F. Recanatì 1986, G. Kleiber 1988, J. Rey-Debove 1989, R. Martin 1990).

La lenteur de la tortue, comme la sobriété du chameau, l'agilité du chamois ou la férocité du tigre, sont des propriétés inégalement vraies de tous les membres de la classe (contrairement à des éléments descriptifs distinctifs comme les bosses du chameau et les cornes du chamois), et possédées au plus haut degré par le membre normal, ou membre typique : elles sont caractéristiques plutôt que nécessaires, et évidemment non suffisantes. On peut les repérer avec les comparaisons figées signifiant le haut degré ("jaloux comme un tigre", "sobriété comme un chameau"), et les emplois non référentiels avec *vrai* ("c'est une vraie tortue", en parlant d'une personne ou d'une voiture, par exemple ; voir B. Fradin et J.-M. Marandin 1979 : 66). Elles relèvent de la culture plus que de la nature, qu'elles soient ou non nécessaires : même si la lenteur, dans le cas de la tortue, est bien naturelle, et toujours vraie (on imagine mal une tortue atypique qui marcherait vite...), elle est centrale dans l'image de l'animal et pour le rôle emblématique qu'il joue dans la tradition, avec la fable de La Fontaine en particulier. C'est cette importance culturelle qui la rend plus disponible comme trait définitionnel que, par exemple, la rapidité du zèbre, et lui a fait prendre le pas ici sur le trait descriptif de la carapace.

1.1.3.3. Définitions suffisantes et insuffisantes

Mais ce trait /lent/ ici est seul : le fait de ne retenir, dans l'ensemble du stéréotype correspondant à **tortue** (/grosse carapace/ + /petite tête/ + /pattes courtes/ + /lent/ + /vit très longtemps/ + /mange de la salade/ + /?/), que celui-là, lui donne un statut de trait distinctif. On voit que la notion de trait typique ne s'oppose pas plus à celle de trait distinctif, ou différentiel, qu'à celle de trait nécessaire, mais est d'un autre ordre : n'importe quel type de trait devient distinctif dès lors qu'il est seul. L'originalité de cette définition est précisément dans cette valeur de critère acquise par un trait autre que les habituels traits classificatoires descriptifs, et qui n'intervient d'ordinaire que par surcroît, comme élément plutôt encyclopédique. Encore faut-il admettre que la définition est pour l'enfant suffisante, c'est-à-dire lisible dans les deux sens (il y a bien identité et non inclu-

sion entre les classes référentielles correspondant au défini et à la définition). C'est très probablement le cas : dans cet univers, tout animal lent est une tortue, parce qu'aucun autre animal n'est lent. On objectera l'escargot. J'avoue n'avoir pas de réponse, n'ayant pas posé à temps les questions nécessaires : peut-être l'escargot n'est-il pas classé comme animal, parce qu'il est petit, parce que l'animal typique est un mammifère ? On a affaire à une catégorisation empirique à contours flous, fonctionnant sur la ressemblance avec un prototype, et il est évident que le caractère suffisant ou non d'une définition dépend des taxinomies en vigueur dans l'univers de référence.

Une autre définition apparemment non suffisante (hypospécifique) est en fait suffisante du point de vue de l'enfant. C'est celle de **arbre** : *très grosse plante*. *Plante*, comme je l'ai déjà indiqué en 1.1.3.1., signifie "végétal", en opposition à *animal* ; deux sous-classes sont distinguées, sur le critère de la taille (gros/petit : *très gros* est simplement intensif), et le nom **arbre** s'applique à la première sous-classe : toute *très grosse plante* est un arbre. Le trait /a un tronc et des branches/ est redondant. *Plante*, vraisemblablement, fonctionne à la fois comme nom générique et comme nom de l'autre sous-classe, celle des "petites plantes".

De même, tout animal blanc avec des traits noirs est un zèbre, et le trait *avec des cow-boys* suffit à identifier le western : inutile d'ajouter les indiens et le shérif. On voit donc bien fonctionner ici une démarche strictement différentielle, et une manière de définir extrêmement minimale, qui s'en tient aux "conditions nécessaires et suffisantes", si surprenant ou apparemment insuffisant soit le critère choisi. On peut même remarquer une constance à ne donner qu'un critère (sauf pour **volcan**, qui en a deux), comme si chaque classe dénommée devait l'être sur la base d'une seule propriété, et comme si toute propriété fondait un ensemble demandant à être dénommé. De là cette allure, parfois, de définition de mots croisés, qui prête à sourire. J. Rey-Debove (1989 : 155) a noté cet aspect "farceur et ludique" de la définition différentielle, qui "se transforme en devinette dans la mesure où elle nécessite une connaissance totale du monde". Elle donne l'exemple de **oiseau** : *bête à plumes* (qui ressemble assez à certaines des définitions de notre corpus), définition exacte, mais dont elle a du vérifier l'exactitude en s'informant auprès d'un zoologiste pour s'assurer "que tous les oiseaux et seuls les oiseaux avaient des plumes". On n'est pas loin, par ce caractère de devinette, de la définition "accidentelle" (du type **homme** : *bipède sans plumes*), bien que le critère ici soit essentiel. Ces définitions ne conviennent pas, ajoute J. Rey-Debove, pour "une description sémantique intelligible et pédagogique". Ce ne sont effectivement pas celles que peut proposer le maître, mais on voit la possibilité de les prendre comme base lorsqu'elles apparaissent en formulation spontanée : elles offrent des critères centraux.

Les définitions de **lampe** et de **pistolet** montrent que ces mots fonctionnent comme génériques, ce qui peut être admis pour le premier ("tout appareil d'éclairage"), et pourrait facilement être rectifié pour le second, en introduisant un autre générique, tel que **arme**, ou **arme à feu**, et un ou plusieurs co-hyponymes usuels, tels que **fusil**.

Sont clairement hypospécifiques, en revanche, les définitions de **gâteau**, **porc** et **xylophone** (**porc** est d'ailleurs le seul cas, à ma connaissance, où le transcripneur n'avait pu se retenir d'intervenir et avait ajouté entre parenthèses *jambon*). La classe référentielle correspondant au défini est incluse dans celle correspondant à la définition, comme c'est souvent le cas dans la définition du discours, où il est suffisant de classer pour les besoins de la communication ("Qu'est-ce que c'est qu'un X ? C'est une plante", par exemple). Il semble qu'il y ait, pour l'enfant, hésitation entre deux conduites : définir suffisamment, ou simplement montrer qu'on sait de quoi il s'agit. Il faut évidemment prendre garde, pour une éventuelle exploitation pédagogique, de distinguer ces deux exigences : ces définitions insuffisantes ne constituent pas des énoncés faux, du moment que l'inclusion est juste, et ne sont donc pas incorrects en eux-mêmes. Il s'agit de les compléter de manière à en faire des définitions exactes.

Le cas de **cahier** et **cassette** est moins clair : ils sont appréhendés comme des supports d'un contenu (écriture et dessins, histoire et chansons), selon un mécanisme métonymique que l'on retrouve dans les noms **livre**, **toile**, **tableau**, **film**, qui sont les noms du support (liber, tissu ou panneau, pellicule). Il y a insuffisance, parce que d'autres supports peuvent convenir aux mêmes contenus (papier, disque, etc.) et parce que *sert* à convient aussi aux noms d'instrument : par exemple **crayon** peut correspondre aussi à la définition donnée de **cahier**. Ces noms de support d'œuvre sont extrêmement difficiles à définir, faute de pouvoir utiliser des traits descriptifs, ici particulièrement absurdes.

1.2. Forme des définitions : langage et métalangage

On observe des variations, dans la forme des définitions par inclusion, qui sont sans doute autant le fait du transcripneur que de l'énonciatrice, mais qui n'en sont pas moins révélatrices d'une hésitation entre discours sur les mots et discours sur les choses, ou d'un statut indistinct ou double de la définition, énoncé métalinguistique et énoncé référentiel (du moins quand le défini est un nom). On peut ramener les formes à trois types.

a) La définition est une phrase complète, avec reprise anaphorique de l'entrée :

cahier : *il sert à écrire et à faire des dessins*

pistolet : *c'est quelque chose qui tue les gens ou les animaux*

zoo : *c'est quelque part où les gens peuvent regarder les animaux*

Ce type de présentation fait nettement dominer, du point de vue de la forme, le discours sur les choses. Le mot-entrée, d'abord autonome, ou "en mention" (**cahier** signifie "le mot cahier"), est repris "en usage" (renvoyant à l'objet qu'il désigne), par le biais de l'anaphore, comme dans un exemple. La définition peut se confondre tout à fait avec l'exemple, quand on sort de la structure en *être* ou équivalent, avec le trait fonctionnel en *sert à* : *il* (un, ce cahier) *sert à écrire et faire des dessins*. Seul le contexte indique que cet énoncé est une définition.

b) L'indéfini générique *un* fait apparaître partiellement la forme de la définition "naturelle" ("formulée par les locuteurs eux-mêmes et non par le technicien

qu'est le lexicographe", R. Martin 1990 : 87), ou "énoncé définitoire ordinaire" (M. Riegel 1990), qui est une phrase générique à copule affirmant une identité référentielle, sans forme proprement métalinguistique. C'est le cas pour **porc**, **xylophone** et **zèbre** :

(Un) porc (est) *un animal de la ferme que l'on mange.*

(Un) xylophone (est) *un instrument pour faire de la musique;*

(Un) zèbre (est) *un animal blanc avec des traits noirs.*

On parle en même temps de la chose et du nom (ce qu'on appelle **xylophone**, c'est etc.), avec un cumul d'usage et de mention ("connotation autonymique", J. Rey-Debove 1978 : 251 sq), qui intervient fréquemment dans le discours dès qu'on s'arrête sur les dénominations et les façons de parler. La définition naturelle utilise de manière spontanée la capacité de réflexivité du langage naturel, sans requérir de métalangue spécialisée.

c) Un niveau proprement métalinguistique est atteint, apparemment, avec la troisième présentation, où le modèle lexicographique est reproduit exactement. La définition se présente comme un syntagme nominal sans déterminant substituable au défini :

arbre : *très grosse plante*

tortue : *animal lent*

volcan : *grosse montagne avec un gros trou rouge*

western : *film avec des cow-boys*

Mais la définition lexicographique n'est pas d'une autre nature que la définition naturelle, et le modèle lexicographique lui-même entraîne l'effacement de la distinction entre discours sur les mots ("le mot **arbre** signifie très grosse plante") et discours sur les choses ("un arbre est une très grosse plante"), par l'effacement de la copule et l'absence du déterminant (J. Rey-Debove 1971 : 25).

On peut donc admettre, entre ces trois formulations, une sorte de densité métalinguistique croissante, mais au fond elles se valent : ce ne sont que des formes, et aucune n'est en soi meilleure ou plus difficile que l'autre, si ce n'est que les formes b) sont un mélange hétérogène des formes a) et c), qui elles ont chacune leur cohérence. C'est par convention qu'on choisira l'alignement sur l'une ou l'autre. Il paraît important, là aussi, d'admettre ces variations, qui n'ont rien de fautif ni de spécialement enfantin. Une certaine "confusion" entre les mots et les choses est normale et constitutive de l'activité définitionnelle ; il semble que cela fasse partie du maniement spontané du langage, comme le note F. François (1985 : 117), "qu'on puisse définir sans préciser si l'on se place sur un plan ou sur l'autre".

2. SÉRIE 2 (CP)

tartine : *quelque chose qu'on mange le matin ou à quatre heures*

trou : *c'est creux - on en creuse avec une pelle*

tigre : *un animal qui vit dans la jungle - c'est un animal dangereux*

sucré : *on en met dans le café et le thé*

carnaval : *un jour de fête où on se déguise*

tasse : *ça se casse et on prend le café dedans*

vitrine : *c'est ici qu'on achète les habits, les chaussures et les pyjamas*

bol : *le matin, on boit le lait dans un bol*

hareng : *c'est un poisson*

addition : *des calculs*

La disparition des définitions à incluant exprimé en forme de syntagme substituable, les débuts à déictique anaphorique, énonçant des propriétés typiques (*ça se casse*), les juxtapositions de traits, sans oublier le désordre alphabétique, tout cela peut donner une impression de régression (l'absence de l'aîné y est peut-être pour quelque chose, mais ce n'est pas sûr). En fait, on retrouve à peu près les types et les formes dégagés ci-dessus, mais d'une manière moins nette, plus diversifiée et surtout moins "pure", mêlant à la définition encyclopédie et exemples.

2.1. Types : de la définition au stéréotype

L'absence de définition morphologique est due à l'absence de mot construit régulier à définir. Il y a une définition synonymique (**addition** : *des calculs*), à moins que la relation d'inclusion qui existe en fait du définisseur au défini soit bien perçue, auquel cas il s'agit d'une définition logique réduite à l'incluant, comme pour **hareng** : *c'est un poisson* (où l'on vérifie en passant que *animal* est bien réservé aux mammifères). Pour les autres, la tendance croissante à omettre l'incluant et à juxtaposer des prédicats éloignent du modèle de la définition logique et rapprochent de celui du stéréotype.

2.1.1. Définitions avec incluant

L'incluant est exprimé pour **tartine** (*quelque chose qu'on mange* équivalent à "aliment", comme pour **gâteau** dans la série précédente), **tigre** (*animal*), **carnaval** (*jour de fête*). On peut considérer le déictique *ici*, dans la définition de **vitrine**, comme l'équivalent de "lieu, endroit", tout comme *quelque part* dans la définition de **zoo** de la série précédente. Le mot **vitrine** renvoie à la fois à la vitrine que l'on regarde et au magasin (métonymie de la partie pour le tout, ou synecdoque), et l'expérience de l'enfant, en matière de lèche-vitrines et d'achat, se limite aux magasins de vêtements. On notera, pour **tigre**, le trait typique *dangereux*, si présent dans l'image, pour notre culture : le lion, roi des animaux, est noble, courageux ("se battre comme un lion") ; le tigre est cruel, sanguinaire. Dans le *Petit Robert* 1977, ce trait figurait d'ailleurs dans la définition : "mammifère de grande taille, au pelage jaune roux rayé de bandes noires transversales, félin d'Asie et d'Indonésie, carnassier cruel, qui chasse la nuit" ; dans l'édition de 1993, il est renvoyé au reste de l'article, où il reste implicite et diffus. On voit que

dans notre corpus, il a dominé le trait /pelage rayé/, comme pour tortue le trait /lenteur/ avait évincé le trait /carapace/. La différence est que cette fois, il s'ajoute à l'habitat (*qui vit dans la jungle*), comme une prédication seconde : la formulation en phrase séparée (*c'est un animal dangereux*) pourrait représenter le décrochement qui a lieu d'un type de trait à l'autre. Toutefois, *animal qui vit dans la jungle* peut fonctionner comme une classe, sous-classe de *animal* (comme *animal de la ferme* pour **porc**, dans la série précédente), ce qui laisserait bien au tigre son trait typique *dangereux* comme trait critériel.

2.1.2. Définitions sans incluant

Sucre, tasse et bol sont définis par leur usage, conformément à ce qui a été dit plus haut (1.1.3.2.). *On en met dans le café et le thé (sucre)* ou *on prend le café dedans (tasse)* revient à "sert à" ou "c'est pour". L'incluant "récipient" de **tasse et bol** est remplacé par *dedans* et *dans*, et le contenant défini métonymiquement par le contenu.

Le trait *ça se casse*, en revanche, est plus surprenant, surtout en première position, mais après tout cet élément /fragilité/ est certainement central aussi pour les adultes, comme pour **verre** (matière ou récipient), et, pour un enfant, la répartition des objets maniables en fragiles/non fragiles est encore plus importante. Cette définition de **tasse**, par ailleurs, comme celle de **tigre** et de **trou**, sort de la clôture de la structure à un seul trait qui caractérisait la série précédente, pour aller vers une structure énumérative ouverte, même réduite à deux éléments, qui a l'allure du stéréotype.

Il est un peu surprenant aussi de voir **trou** défini par une définition par l'usage inversée : *on en creuse avec une pelle* est la symétrique de *sert à creuser un trou*, qui définit **pelle**. Ces relations métonymiques, de contiguïté référentielle, concernent des couples réversibles. De même, **café** aurait pu être défini par "on le boit dans une tasse", et **lait** par "on le boit dans un bol". On voit fonctionner les collocations qui traduisent ces relations : *tasse de café, bol de lait, creuser un trou*.

2.2. Formes : de la définition à l'exemple

Alliée à l'absence d'incluant (**trou, sucre, tasse, bol**) et à la formulation en phrases complètes (**trou, tigre, sucre, tasse, vitrine, bol, hareng**), l'expression de ces collocations contribue à faire que ces définitions ressemblent à des exemples : elles en remplissent la fonction, qui est de faire apparaître l'environnement syntagmatique du mot. Le saut est franchi avec **bol**, où la reprise de l'entrée dans l'énoncé (**bol** : *on boit le lait dans un bol*, au lieu de "on boit le lait dedans"), ainsi que le circonstant (*le matin*), le convertissent tout à fait, formellement, en exemple. Le travail définitionnel semble parasité par une autre consigne, qui est d'"employer le mot dans des phrases", de "donner des exemples". Cette inflexion vers l'exemplification est peut-être d'origine scolaire : elle reproduit ce qui est pratiqué (et à juste titre) dans les premiers livres de lecture. Cela montre la nécessité de distinguer clairement les deux démarches.

3. SÉRIE 3 (CE1)

abc : *c'est un livre où il y a toutes les lettres de l'alphabet dans l'ordre. Ce livre s'appelle un Abc parce que les lettres A, B et C sont les premières lettres de l'alphabet.*

abandonner : *c'est perdre quelqu'un (ou un animal) mais en le faisant exprès.*

acheter : *c'est prendre quelque chose mais en le payant. C'est dans les magasins qu'on achète les choses.*

alphabet : *c'est toutes les lettres qui existent en France mais elles ont un ordre.*

armistice : *l'armistice est un jour férié ; il est férié parce que c'est la fin de la première guerre mondiale.*

balai : *c'est quelque chose avec un manche et au bout il y a du foin (mais bien dur) ou d'autres matières mais pas n'importe lesquelles. On s'en sert pour enlever la poussière qu'il y a par terre.*

ballet : *c'est un spectacle mais qui se fait en dansant.*

balle : *c'est un objet rond ; cela peut être une balle de tennis, une balle de ping-pong, une balle de hand-ball. Une balle, c'est donc un objet rond qui peut être gros ou petit, qui sert à jouer à certains jeux. Le ballon est plus gros que la balle.*

barre : *c'est un objet en bois, en fer, en métal et toutes sortes de matières bien solides. On peut s'en servir pour faire de la danse, pour que s'il y a un lac ou quelque chose de dangereux on ne tombe pas dedans.*

bonnet : *c'est quelque chose qui a une matière bien chaude, on le met sur la tête pour avoir chaud à la tête.*

boxe : *c'est un sport où on se bat.*

bateau : *c'est quelque chose qui va sur la mer. On peut s'en servir pour faire un très long voyage. Et quand on s'en sert pour faire un très long voyage, dans le bateau il y a des chambres, un restaurant, des salles de bain et parfois une piscine.*

La chose évidente est un encyclopédisme débridé, qui se donne libre cours dans un discours sans fin, euphorique, dirait-on, de sa prolixité et de la quantité de choses à dire. Le modèle du dictionnaire de langue s'éloigne ; les phrases produites sont moins des phrases-exemples, comme dans la série 2, que des propos sur la chose nommée. La définition logique, cela dit, reste bien présente : elle s'intègre bien dans ce discours sur le monde (cf. 1.2.). Elle est systématiquement en tête de chaque énoncé, introduite par c'est : il est bien répondu d'abord à la question "qu'est-ce que c'est ?", avant cette autre question, qui n'est plus celle de la définition : que faut-il savoir sur cet objet, et que peut-on en dire d'intéressant ?

3.1. Les définitions

Quatre mots sont encore suivis de la seule définition, à incluant et un seul trait, selon la structure observée dès la première série : **abandonner**, **alphabet**, **ballet**, **boxe**. La définition est nettement délimitée par la première phrase pour **abc** (*c'est un livre où il y a toutes les lettres de l'alphabet dans l'ordre*), **acheter**

(*c'est prendre quelque chose mais en le payant*), **bateau** (*c'est quelque chose qui va sur la mer*). On notera le *mais* qui a trois reprises marque la césure entre les deux parties de la définition, introduisant la différence spécifique (**acheter** : *mais en le payant* – il semble que **acheter** soit opposé à **voler** ; **alphabet** : *mais elles ont un ordre* ; **ballet** : *mais qui se fait en dansant*). On le retrouve dans la laborieuse définition de **balai**, qui cherche à cerner descriptivement l'objet à coup de restrictions successives (*mais bien dur, mais pas n'importe lesquelles*), avant d'en venir enfin au trait fonctionnel, évidemment plus efficace (*on s'en sert pour enlever la poussière qu'il y a par terre*), là où les séries précédentes auraient sans doute donné, plus expéditivement et finalement plus pertinemment, "sert à balayer". Ce qui caractérise en effet les définitions de **balai**, **balle**, **barre**, **bonnet**, est l'effort pour fournir des traits descriptifs (forme, matière), et la relégation de l'usage (*pour enlever la poussière, pour jouer, pour faire de la danse, pour avoir chaud à la tête*) dans une seconde phrase, marquant ainsi un décrochement entre les deux types de traits, comme pour se conformer au modèle classificatoire à fondement descriptif qui vaut pour les espèces naturelles, qui est celui de la définition par inclusion, prototype de la définition.

3.2. L'encyclopédie

Elle contamine l'énoncé définitionnel, lorsqu'il prend la forme d'une définition en extension, qui énumère au lieu de caractériser (**barre** : *c'est un objet en bois, en fer, en métal* ; **balle** ; *cela peut être une balle de tennis, une balle de ping-pong, une balle de hand-ball*). Mais elle est le plus souvent syntaxiquement séparée de la définition, dans une phrase indépendante, ce qui manifeste son caractère superflu par rapport à la détermination de la référence. Elle est typiquement marquée par des explications (**abc** : *parce que les lettres A, B et C sont les premières lettres de l'alphabet* ; **armistice** : *parce que c'est la fin de la première guerre mondiale*), ou par des phrases qui constituent des exemples encyclopédiques, reprenant le défini et ajoutant, en même temps que des collocations et des synonymes, une information supplémentaire sur l'objet : ainsi pour **acheter** (*c'est dans les magasins qu'on achète les choses*) et **balle** (*le ballon est plus gros que la balle*). Le traitement de **bateau** est caractéristique : il commence par une définition lapidaire (qui considère le mot comme générique, cf. **lampe** et **pistolet** dans la série 1), pour s'étendre ensuite complaisamment sur cette évocation de croisière : selon toute apparence, le paquebot, ou du moins l'image qui en est véhiculée par les films ou les publicités, est le prototype du bateau, ou le "meilleur bateau possible". On notera que c'est, très justement, la formule *on peut s'en servir* (et non *on s'en sert*, qui elle note un trait essentiel) qui introduit ce "meilleur exemplaire" de la classe (de même que la barre de danse, pour **barre**), qui, s'il a bien son rôle sémantique de prototype (il aide à comprendre le mot), est surtout prétexte à digression encyclopédique.

Sans jeu de mot, la définition est un peu noyée dans cette profusion. On se prend à regretter le minimalisme spartiate et économe des définitions suffisantes de la première série, leur côté plaisant et énigmatique. L'enfant perçoit sans doute comme un progrès la longueur de son texte, proportionné à l'accroissement de son savoir sur le monde. Le travail d'ajustement consisterait au contraire, cette fois, à retrancher, en triant le plus pertinent, et à distinguer dans

la mesure du possible ce qui constitue le sens du mot et ce qui pourrait former une partie encyclopédique signalée comme telle, quitte à admettre une frontière floue et des solutions discutées.

La définition n'est pas en soi inutile ni incompréhensible, comme le voudraient ses détracteurs (ainsi J. Hausmann 1990). S'il est vrai qu'elle s'applique mieux aux mots les moins dépendants du contexte, et spécialement à certaines classes de noms, elle n'est pas étrangère aux enfants, mais familière au contraire, et peut être parfaitement accessible et simple, comme en témoigne par exemple le *Robert des Jeunes*, dont le travail sur ce point est remarquable. Encore faut-il reconnaître les énoncés définitionnels enfantins, à dignité égale avec ceux qu'on peut ensuite leur proposer comme modèles, en faisant accomplir à l'enfant lui-même le travail d'amélioration que ses productions peuvent requérir, et en acceptant éventuellement plusieurs formes et plusieurs contenus. La définition reste au centre du travail sur le sens lexical, et même, plus généralement, un instrument irremplaçable dans la formation de la raison critique.

BIBLIOGRAPHIE

- FRADIN B. et MARANDIN J.-M. (1979). "Autour de la définition : de la lexicographie à la sémantique". *Langue française* 43. Larousse. p. 60-83
- FRANÇOIS F. (1985). "Qu'est-ce qu'un ange ? ou Définition et paraphrase chez l'enfant", *Aspects de l'ambiguïté et de la paraphrase dans les langues naturelles*, FUCHS C. éd. Berne, P. Lang. p. 103-120
- FRANÇOIS F. (1988). "Exemples de maniement "complexe" du langage : définir – résumer", *J'cause français non ?*, FRANÇOIS F. éd. Maspero La Découverte. p. 127-147
- HAUSMANN J. (1990). "La définition est-elle utile ? Regard sur les dictionnaires allemands. anglais et français". *La Définition*, CHAURAND J. et MAZIÈRE F. éd. Celex, Larousse. p. 225-236
- KLEIBER G. (1988). "Prototype, stéréotype, un air de famille ?". *DRLAV* 38. p. 1-61
- MARANDIN J.-M. (1990). "Le lexique mis à nu par ses célibataires – Stéréotype et théorie du lexique". *La Définition*, CHAURAND J. et MAZIÈRE F. éd. Celex, Larousse. p. 284-291
- MARTIN R. (1990). "La définition "naturelle". *La Définition*, CHAURAND J. et MAZIÈRE F. éd. Celex, Larousse. p. 86-96
- PUTNAM H. (1985). "Signification, référence et stéréotype", KHALFA J. trad. *Philosophie* 5. Minuit. p. 21-44
- PUTNAM H. (1990). "La sémantique est-elle possible ?", MARANDIN J.-M. trad. *La Définition*, CHAURAND J. et MAZIÈRE F. éd. Celex, Larousse. p. 292-304
- RECANATI F. (1986). "Le sens des mots". *Critique* 464-465. p. 129-149

- REY-DEBOVE J. (1971). *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*. Mouton
- REY-DEBOVE J. (1978). *Le Métalangage*. Le Robert
- REY-DEBOVE J. (1989). "Prototypes et définitions". *DRLAV* 41. p. 143-167
- RIEGEL M. (1990). "La définition acte du langage ordinaire". *La Définition*. CHAURAND J. et MAZIÈRE F. éd. Celex, Larousse. p. 97-110